

Animateur sécurité

Cette formation vous apportera les bases nécessaires pour assurer la mission d'animateur sécurité dans l'entreprise.

Durée: 35.00 heures (5.00 jour(s))

Profils des apprenants

- Futur animateur ou référent sécurité (ou actuel qui veut consolider ses compétences)
- Préventeur

Prérequis

- Cette formation ne nécessite aucun prérequis.
- Une bonne compréhension du français est vivement conseillée.

Accessibilité et délais d'accès

Personne à mobilité réduite
1 semaine

Qualité et indicateurs de résultats

- 1/ Nombre de stagiaires formés dans ce domaine par FT CONSULTANTS en 2023 : 12 stagiaires formés.
- 2/ 100 % de réussite.
- 3/ 0 % d'abandon.

Objectifs pédagogiques

- Identifier clairement son rôle et connaître l'essentiel des aspects réglementaires en rapport avec les acteurs de la prévention.
- Connaître les différents impacts des AT/MP.
- Etre capable de créer et de suivre un tableau de bord sécurité.
- Etre capable d'analyser un accident et un presque accident du travail.
- Etre capable d'analyser les risques, les conditions de travail et de piloter le DUERP.
- Etre doté d'outils et formé aux méthodes d'analyse.
- Maîtriser la réglementation et les recommandations en rapport avec les formations à la sécurité.
- A développé sa culture sur les thèmes essentiels de la fonction Animateur Sécurité.

Contenu de la formation

- Les acteurs de la Prévention : Rôles et pouvoirs
 - Les missions de l'animateur sécurité : a. Définition de fonction b. Responsabilités
 - Les autres acteurs de la Prévention : a. L'encadrement, b. La CARSAT, c. l'OPPBT (secteur BTP), d. Médecine du travail, e. CSE et CSSCT (présentation très précise), f. l'Inspection du Travail, g. Les experts agréés et les organismes de contrôle, h. La DREAL, i. Pompiers, j. L'I.N.R.S. k. Organismes de formation
- Les enjeux de la sécurité
 - Les accidents du travail et des maladies professionnelles : a. Définitions (accidents du travail, de déplacement, de trajet, maladies professionnelles, maladies à caractère professionnelle, régime général) b. La responsabilité pénale en matière d'accident du travail (procédure pénale, critères de responsabilité et peines encourues) c. La notion de « faute inexcusable » d. Les trois coûts des accidents du travail et des maladies professionnelles e. La tarification des entreprises (Qu'est-ce que le taux de cotisation AT/MP ? Mode de calcul)

- Le tableau de bord de la sécurité : a. Taux de fréquence (TF1/TF2/TF3) b. Taux de gravité (TG1/TG2 ...) c. Suivi des AT en fonction du siège des lésions, de la localisation géographique, de la nature des lésions, du type de travail, ... (Exemples)
- Etude de sinistralité (nationale, de son Comité Technique National, de son entreprise)
- L'analyse des A.T. et des presque A.T.
 - L'enquête : a. Les aspects réglementaires en rapport avec l'enquête ; b. Les difficultés de l'enquête ; c. Guide d'enquête (OUTILS).
 - L'arbre des causes : a. Le listage des faits ; b. La construction de l'arbre (OUTILS) ; c. Vérification de sa justesse.
 - L'exploitation de l'arbre des causes : a. La recherche des solutions ; b. Le choix des solutions (OUTILS).
- De la détection précoce des problèmes à leur analyse (prévention)
 - Présentation de méthodes de détection a priori des problèmes H.S.C.T.
 - Le document unique (cadre réglementaire, modalités d'élaboration et de suivi).
 - Evaluer les risques professionnels.
 - - Comment réaliser une visite de sécurité pertinente.
 - Le comportement humain ou pourquoi une personne prend un risque (explication et conseils de prévention).
 - Les différents types d'audits et leur suivi (Transfert de grilles d'analyses).
 - Les campagnes de prévention.
 - Savoir se documenter.
- Les formations « SECURITE »
 - Les obligations légales (autorisations, habilitations, recyclages) : le point sur la question domaine par domaine.
 - Le processus d'intégration des nouveaux : cas d'un nouvel embauché, cas d'un intérimaire et cas d'une personne qui change de poste ou qui s'est absentée durablement.
- Culture Hygiène et Sécurité
 - Les Troubles musculo squelettiques (T.M.S.).
 - Les produits dangereux (prévention du risque chimique).
 - L'incendie.
 - Le risque mécanique.
 - L'intervention des entreprises extérieures (le plan de prévention et ses annexes : permis de feu, permis de fouilles, la consignation).
 - Le protocole de sécurité (protocole de chargement).
 - Le bruit.
 - Les ambiances thermiques.
 - L'éclairage.
 - Les risques psychosociaux.
 - Les contrôles réglementaires (types et périodicité).

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Franck TRUSSARDI : Formateur professionnel et Directeur de FT CONSULTANTS
Formateurs spécialistes

Moyens pédagogiques et techniques

- Méthodes d'animation actives et interactives qui alternent des apports théoriques, des activités, des échanges autour de cas pratiques et des mises en situation
- Diaporamas
- Vidéos
- Modèles de documents
- Nombreux outils liés à la mission
- Documentation transmise sous format numérique
- Accès à notre médiathèque en ligne (via un code d'accès)

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Quiz pré-formatif
- Evaluation pré-formative

FT CONSULTANTS

18, allée de la forêt de la reine
54500 VANDOEUVRE-LES-NANCY
Email : ft.formation@ftconsultants.fr
Tel : +33383263008



- Feuilles de présence
- Evaluation à la fin de chaque module (exercices / T.P. / ...)
- T.P. de détection des problèmes d'H.S.C.T. avec présentation d'un plan d'actions pour améliorer la situation (sur le terrain si formation en intra-entreprise ou sur la base d'une vidéo si formation inter-entreprises). La présentation doit être proposée par le stagiaire sous la forme d'un tableau type : Document Unique.
- Enquêtes de satisfaction (stagiaire et financeur)